

Nom commercial: Methylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 065648

Version: 5 / CH

Date de révision: 30.01.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 30.01.24

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Methylis parahydroxybenzoas

N° d'article 06564800

Numéro d'enregistrement

No. CE: 202-785-7

No. CAS 99-76-3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Conservateur, Matière première pour la production et l'analyse de produits pharmaceutiques

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Chronic 2 H411

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mentions de danger

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

Nom commercial: Methylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 065648

Version: 5 / CH

Date de révision: 30.01.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 30.01.24

P391
P501.3Recueillir le produit répandu.
Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.**2.3. Autres dangers**

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Poids moléculaire**

Valeur	152.147	g/mol
	3	

Composants dangereux**methyl 4-hydroxybenzoate**

No. CAS	99-76-3
No. EINECS	202-785-7
Numéro d'enregistrement	01-2119463264-40-0003

Concentration	>= 50	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Aquatic Chronic 2	H411

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En général le produit n'irrite pas la peau. En cas de contact avec la peau, laver à l'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée, Mousse, Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Nom commercial: Methylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 065648

Version: 5 / CH

Date de révision: 30.01.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 30.01.24

Développement des gaz toxiques. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Pas de précautions spéciales.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer un apport d'air frais. Eviter la formation de poussières. écarter personnes sans défense.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Agents dangereux ne sont pas dégagés.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les poussières peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Le produit est combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur	15	-	25	°C
--------	----	---	----	----

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Prévoir un sol résistant aux acides.

Classes de stockage

Classe de stockage (Suisse)	11/13	Autres substances dangereuses solides classées/étiquetées dangereuses
Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

methyl 4-hydroxybenzoate

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Population générale
Durée d'exposition	Long terme

Nom commercial: Methylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 065648

Version: 5 / CH

Date de révision: 30.01.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 30.01.24

Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	12.5	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Population générale	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	14.7	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	29.41	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Population générale	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	43.45	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	176.3	mg/m ³

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**methyl 4-hydroxybenzoate**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0.0024	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0.00024	mg/l
Valeur type	PNEC	
Conditions	Occasionel	
Concentration	0.112	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0.0632	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment marin	
Concentration	0.00632	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	STP	

Nom commercial: Methylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 065648

Version: 5 / CH

Date de révision: 30.01.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 30.01.24

Concentration	2	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0.0115	mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Pratiques générales d'hygiène industrielle. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Eviter le contact avec le corp. Protéger la peau préventive.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Filtre à particules P1; DIN EN 143

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques ***

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	solide
Couleur	blanc
Odeur	inodore
État de la matière	Cristaux

Point de fusion

Valeur	125	°C
--------	-----	----

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur	190	à	280	°C
--------	-----	---	-----	----

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque	Non applicable
----------	----------------

Point d'éclair

Valeur	°C
Remarque	Non applicable

température de décomposition

Valeur	270	à	280	°C
--------	-----	---	-----	----

valeur pH

Valeur	3	à	4.5
--------	---	---	-----

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Substance de référence	methyl 4-hydroxybenzoate
pOW	1.98

Pression de vapeur

Valeur	0.00000	kPa
--------	---------	-----

Nom commercial: Methylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 065648

Version: 5 / CH

Date de révision: 30.01.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 30.01.24

0028

Densité et/ou densité relative

Valeur	1.3775		g/cm ³
température	20	°C	

9.2. Autres informations**Hydrosolubilité**

Valeur	1.88		g/l
température	20	°C	

température d'auto-inflammabilité

Valeur	> 403		°C
--------	-------	--	----

Autres données

Produit n'est pas dangereux à l'explosion. La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucuns connus.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le produit n'est pas explosible à l'état de livraison, mais le risque d'explosion des poussières survient en cas d'enrichissement de l'atmosphère en poussières fines.

10.4. Conditions à éviter

Eviter la formation de poussières. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Protéger de l'action de la lumière et de l'humidité de l'air.

10.5. Matières incompatibles

acides forts, Alcalines, Agents d'oxydation

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone, Vapeurs/gaz toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****methyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces	rat		
DL50		2100	mg/kg
méthode	OCDE 401		

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces	cobaye		
DL50		3000	mg/kg

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces	lapin		
CL 50		6000	mg/kg

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**methyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces	lapin		
---------	-------	--	--

Nom commercial: Methylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 065648

Version: 5 / CH

Date de révision: 30.01.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 30.01.24

Durée d'exposition	24	h
Période d'observation	72	h
évaluation	Moyennement irritant	
méthode	Technique de Draize	

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**methyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces	lapin	
Période d'observation	48	h
évaluation	Moyennement irritant	
méthode	Technique de Draize	

Sensibilisation (Composants)**methyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces	cobaye	
évaluation	non sensibilisant	
méthode	OECD 406	

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)**methyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces	rat		
NOAEL	>=	250	mg/kg
Durée d'exposition	28	d	

methyl 4-hydroxybenzoate

Toxicité subchronique			
Voie d'exposition	orale		
Espèces	rat		
NOAEL		1000	mg/kg
Durée d'exposition	63	Days	
Remarque	Aucun		

Mutagénicité (Composants)**methyl 4-hydroxybenzoate**

évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de différents tests in-vitro.		
méthode	OECD 471		

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces	mammifère, espèce indéterminée		
méthode	OECD 476		
Remarque	négatif		

Toxicité reproductrice (Composants)**methyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces	rat		
Dose	1000	mg/kg	
Durée d'exposition	63	d	
évaluation	Aucun effets négatifs		
méthode	OECD 422		
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Nom commercial: Methylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 065648

Version: 5 / CH

Date de révision: 30.01.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 30.01.24

Toxicité pour les poissons (Composants)**methyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces	cyprins dorés (<i>Leuciscus idus</i>)	
NOEC	50	mg/l
Durée d'exposition	48	h

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces	<i>Oryzias latipes</i>	
CL 50	59.5	mg/l
Durée d'exposition	96	h
méthode	OECD 203	

Toxicité pour les daphnies (Composants)**methyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces	<i>Daphnia magna</i>	
NOEC	0.2	mg/l
Durée d'exposition	21	d
méthode	OECD 211	
Source	Données du fabricant	

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces	<i>Daphnia magna</i>	
CE50	11.2	mg/l
Durée d'exposition	48	h

Toxicité pour les algues (Composants)**methyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces	<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>	
CE50	91	mg/l
Durée d'exposition	72	h

methyl 4-hydroxybenzoate

NOEC	17	mg/l
Durée d'exposition	72	h
méthode	OCDE 201	

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces	<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>	
NOEC	20	mg/l
Durée d'exposition	72	h
méthode	ISO 8692	

Toxicité pour les bactéries (Composants)**methyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces	<i>Pseudomonas fluorescens</i>	
CE 0	500	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****methyl 4-hydroxybenzoate**

Valeur	92.2	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	Facilement biodégradable	
méthode	OECD 301F	

methyl 4-hydroxybenzoate

Valeur	89	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	Facilement biodégradable	
méthode	OECD 301 B	

Nom commercial: Methylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 065648

Version: 5 / CH

Date de révision: 30.01.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 30.01.24

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Substance de référence	methyl 4-hydroxybenzoate
pOW	1.98

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

methyl 4-hydroxybenzoate	
log Pow	1.98

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol (Composants)

methyl 4-hydroxybenzoate	
	Extrêmement mobile dans les sols

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.
La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

12.7. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

Nom commercial: Methylis parahydroxybenzoas




Numéro de la matière: 065648

Version: 5 / CH

Date de révision: 30.01.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 30.01.24

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
Code de restrictions en tunnels	-		
14.1. Numéro ONU	3077	3077	3077
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (methyl 4-hydroxybenzoate)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (methyl 4-hydroxybenzoate)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (methyl 4-hydroxybenzoate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 kg		
Les catégories de transport	3		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aquatic Chronic 2

Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Nom commercial: Methylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 065648

Version: 5 / CH

remplace la version: 4 / CH

Date de révision: 30.01.2024

Date d'impression 30.01.24